



Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de l'Estrie et de la Montérégie

PAR COURRIEL

Le 16 février 2016

Objet : Demande d'accès n° 2004 47553 – Réponse modifiée

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 22 janvier, concernant le 1382, montée Saint-Robert (lot 3 501 806 du cadastre du Québec) à Saint-Lazare.

Suite à votre courriel du 15 février 2016, vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. Fiche d'accident technologique, 1^{er} juin 1990 (2 pages);
2. Fiche d'accident technologique, 6 octobre 1989 (1 page).

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 928-7607, poste 224.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par
Isabelle Lavoie
Répondante régionale

p. j. (4)



T-16 90 06 01 93

art. 53-54 ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

485-6491
Nombre diapo. 11

Date de l'événement: 90.06.01

Heure: 20 h 30 min

art. 53-54

Tél.:

art. 53-54

Org. impl.:

~~ST-LAZARE~~

Adresse:

1382, Ch. St. ROBERT, ST-LAZARE

Endroit de l'acc.:

PRÈS DU 810, Ch. St-ROBERT
A ST-LAZARE

N° Ville: 72400

Ville: ST-LAZARE

| | | | | | |
|-------------------------------------|---------------------------|-------|----------------|--------------------|--------------------|
| Produit en cause: <u>DÉCHETS</u> | État du produit L/S/G (S) | | | QUANTITÉS | |
| | NoClass * | Class | ONU(UN) NA- | Imp.: 2 X 10 BOUES | Dév.: 2 X 10 BOUES |
| | | | | Rec.: 0 | Sans dév.: |

CONTAMINATION Eau Air Sol

Explications: ~~REMPLACEMENT D'EXCAVATION DE 15 M²~~
~~Avec déchets de construction et de démolition~~
REMPLACEMENT D'UNE COULÉE AVEC DÉCHETS DE CONSTRUCTION.

Type d'acc.: Rout: Ferro: Marit: Aérien: Réser: Dév.Sauvages: Autres:

Explications: REMPLACEMENT ET DÉPOT ILLÉGAL DE DÉCHETS.

Signalé par: art. 53-54
Appel reçu à: 20 h 30 min
Fin conversation: 20 h 50 min
Date: 01/06/90

Organisme: CITOYEN

PERSONNES PRÉSENTES SUR LES LIEUX

Sortie (O/N) (O) Émission d'un certificat d'urgence (O/N) (N)

Urgence-Environnement Québec JACQUES TROUBLEZ Rendu sur les lieux à 9 h 15 min
Quitte les lieux à 10 h 15 min

Représentant de la cie impliquée: art. 53-54

Responsables municipaux: AGET ALAIN QUÉBEC, SG de LAUDREUIL

Autres: art. 53-54 OPÉRATEUR DE TRACTEUR

| | | | |
|----------------------------------|-----------------|-------------|--|
| Transféré à: <u>MUNICIPAL</u> | N° circulation: | ZONE: X: Y: | PÉRIODE DE TRAITEMENT Int. Ext. <input checked="" type="checkbox"/> Comb. |
|----------------------------------|-----------------|-------------|--|

COMPTE RENDU DE L'ÉVÉNEMENT: NOUS AVONS REÇU UNE DÉNONCIATION DE
CONSTRUCTION PROFITAIT DES SOIRS ET Coûts estimés:

art. 53-54

Le présent rapport a été fait à la suite de démarches qui ont pour but de prévenir, de détecter et/ou réprimer les infractions à la Loi L.R.Q. CHAP. Q-2 et/ou au règlement Q.2.R.14

Le signataire du présent rapport est un fonctionnaire dûment autorisé à exercer les pouvoirs prévus aux articles 119, 120 et 121 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

FINS DE SEMAINE PAR REMBLAYER AVEC DES DÉCHETS
UN TROU(?) AVANT ~~ÊTRE DÉFINITIVEMENT EXAMINÉ~~

CECI SERAIT UN DOSSIER CONNU DE NOS SERVICES
D'ENQUÊTE MUNICIPAL DE ST-LAZARE (... QUI NE TRAVAILLE PAS LE FIN DE SEMAINE).

Je me suis donc présentée et j'ai constaté avec
plaisir à l'opposé, des opérations de dépôt, dans une
coulée, de déchets de construction, principalement du
bois.

Le tout s'opère dans ce qui semble être une
sablrière.

Art. 53-54
Ai parlé à [redacted], celui-ci m'a dit
que : "il avait été payé pour faire ce travail par [redacted]"
art. 53-54

→ il n'a pu me confirmer qui avait amené ces
déchets.

Par la suite j'ai rencontré brièvement [redacted] art. 53-54
art. 53-54
Celui-ci m'a dit qu'il ne savait pas
qui avait amené ces ~~déchets~~ déchets (à
contenu de 2 semaines). Je lui ai mentionné
que "plus il en mettait dans la jolée, et
plus ça lui coûterait cher à enlever".

Jacques Tremblay

S.V.P. Transmission au Service municipal.



ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

T- 16 89 10 06 186

Date de l'événement: 89-10-06 Heure: 17h 45 min Nombre diapo: 1
 art. 53-54 [redacted] art. 53-54 [redacted] Tél.: art. 53-54 [redacted]
 Org. impl.: [redacted]
 Adresse: 1302 St Lazare
 Endroit de l'acc.: A l'arrière de 780 Montée St-Robert N° Ville: _____
St-Lazare Ville: St-Lazare

| | | | | | |
|---|------------------------------------|-------|----------------|-----------------------|------------------|
| Produit en cause: <u>déchets solides</u> | État du produit L/S/G (<u>S</u>) | | | QUANTITÉS | |
| | NoClass | Class | ONU(UN) NA- | Imp.: <u>1 camion</u> | Dév.: _____ |
| | | | | Rec.: _____ | Sans dév.: _____ |

CONTAMINATION
 Eau | Air | Sol
 | | X

Explications: Dépot de déchets solides dans un terrain vacant et déversement d'huile sur le sol.

Type d'acc.: Rout: _____ Ferro: _____ Marit: _____ Aérien: _____ Réser: _____ Dév. Sauvages: X Autres: _____

Explications: _____
 art. 53-54 [redacted]

Signalé par: _____
 art. 53-54 [redacted] St-Lazare
 Appel reçu à: 17 h 45 min
 Fin conversation: 17 h 55 min

Organisme: _____ Tél.: art. 53-54 [redacted] Date: 89-10-06

PERSONNES PRÉSENTES SUR LES LIEUX
 Sortie (O/N) (N) Émission d'un certificat d'urgence (O/N) (N)

Urgence-Environnement Québec GERARD GUSSON Rendu sur les lieux à _____ h _____ min
 Quitte les lieux à _____ h _____ min

Représentant de la cie impliquée: _____
 art. 53-54 [redacted]

Responsables municipaux: NIL

Autres: _____

| | | | |
|----------------------------------|-----------------------|-------------|---|
| Transféré à: <u>R. Drouin</u> | N° circulation: _____ | ZONE: _____ | PÉRIODE DE TRAITEMENT Int. _____ Ext. <u>✓</u> Comb. _____ |
| | X: _____ | Y: _____ | art. 53-54 [redacted] |

COMPTE RENDU DE L'ÉVÉNEMENT: J'ai communiqué avec [redacted] et celui-ci doit enlever les déchets solides ainsi que le sol contaminé et l'évacuer au site d'enfouissement approprié.
 Coûts estimés: _____

Le présent rapport a été fait à la suite de démarches qui ont pour but de prévenir, de détecter et/ou réprimer les infractions à la Loi _____ et/ou au règlement _____
 Le signataire du présent rapport est un fonctionnaire dûment autorisé à exercer les pouvoirs prévus aux articles 119, 120 et 121 de la Loi sur la qualité de l'environnement.